L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire:

Un An.................. $3 00

Six Mois.................. 1 50

Quatre Mois.................. 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

293 - CHARTRES - 293

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Rémunératifs Doubles et simples.

ET LOTS POUR BATIR.

Le Cottage Double 2762 et 2764 avenue Cleveland, à l'encoignure de la rue White.

Le Bon Cottage Simple 214 rue White, entre l'avenue Cleveland et la rue Palmyre.

Deux lots pour bâtir, avenue Cleveland et rue White (îlet des rues Palmyre et Broad).

Succession de Mme Adélia C. Rennon.

No 68,400 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, 30 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 3 octobre 1902, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division E, agissant pour par l'Hon. John St Paul, juge de ladite cour, Division C, absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 37, borné par l'avenue Cleveland les rues Broad, White et Palmyre, laquelle portion de terre fait partie du lot 17, [illegible] par la lettre "A" sur un plan par D. M. Brosnan, député-voyer de ville, daté le 25 août 1897, une copie duquel plan est annexé à un inventaire de la succession de Lawrence Rennon, fait pardevant Charles D. [illegible] 1897 et [illegible] d'après ledit plan, 30 pieds de face à l'avenue Cleveland sur une profondeur de 86 pieds 3 pouces et forme l'encoignure des rues Cleveland et White. Lesdites bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par les Nos 2762 et 2764 avenue Cleveland et comprennent un cottage double en bois, contenant 3 chambres d'un côté, 3 chambres de l'autre côté, citerne, hangar, etc.

2° Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet 37 borné par l'avenue Cleveland, les rues Broad, White et Palmyre, mesurant 30 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue White sur 30 pieds de profondeur, désigné sur ledit plan de D. M. Brosnan, député voyer de ville, comme lot "B" laquelle dite portion de terre formait autrefois une partie du lot 17, ledit lot 17 mesurant originairement 30 pieds de face sur la rue Gasquet sur 134 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par le No 214 rue White et comprennent un cottage simple en bois contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc.

3° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet 37, borné par l'avenue Cleveland, les rues Broad, White et Palmyre, désigné par le No 16 et mesurant 26 pieds de face à la rue White sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et lequel est contigu au fond des lots 15, 16 et 17, le tout d'après un plan de C. A. Hedin, architecte, déposé en l'étude de Michael Gernon, ancien notaire.

4° Un certain lot de terre dans l'îlet No 37, dans le premier district de cette ville, borné par l'avenue Cleveland, les rues Broad, White et Palmyre, désigné par le No 16 sur un plan de C. A. Hedin, architecte, annexé à un acte pardevant M. Gernon, ancien notaire, et mesurant 30 pieds de face à l'avenue Cleveland sur 134 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer toutes les taxes de 1902 [illegible] et devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication, et l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire—[illegible] que l'acquéreur ait l'option, s'il est déclaré au moment de l'adjudication de payer un tiers ou plus comptant et la balance du prix en deux paiements égaux, représentés par des billets à recevoir consentis par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés payables en 1 et 2 ans respectivement de la date de l'adjudication et portant intérêt payable annuellement, au taux de 7 pour cent par an de ladite date jusqu'au paiement; l'acquéreur s'obligeant à payer 5 pour cent, honoraires d'avocat en cas de procès sur lesdits billets ou de quelque partie de ceux-ci et devant consentir la propriété assurée et transférer la police d'assurance au porteur desdits billets ou billets jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir le pacte de non aliénando, toutes les clauses usuelles de sécurité et le paiement desdits billets et de l'intérêt, aussi bien que les honoraires d'avocats, frais, primes d'assurance, etc., devant être garantie par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue.

Carroll & Carroll, avocats.
19 oct—19 26—nov 2 9 16 30

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Un bon cottage double, 711 et 713 Joséphine,

Entre les rues Chippewa et Annonciation.

Mlle Mary Alice Feicht vs les mineurs Simon et Joséphine Feicht.

No 66,225 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet.—MARDI, le 28 octobre 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 17 septembre 1902, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division E, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de ladite Cour, Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage double en bois Nos 711 et 713 rue Joséphine, entre les rues Chippewa et Annonciation, retiré de la banquette et contenant 5 chambres, hangar, citerne, etc., de chaque côté, et de plus décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, St André, Chippewa et Annonciation [autrefois Jersey] sur un plan dressé par J. N. B. De Pouilly, architecte, daté le 24 juin 1857, et déposé en l'étude de J. F. Coffee, ancien notaire en cette ville, comme plan A; d'après lequel le dit lot mesurant 33 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Joséphine sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 120 pieds, le tout en mesure américaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance devant être représentée par des billets de l'acquéreur payables en 1 et deux ans après date, avec sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, contenant le pacte de non aliénando, des dispositions pour les honoraires d'avocats dans le cas de procès et l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. K. Skinner, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Buck, Walshe & Buck, avocats.
28 sept—27 28—oct 5 12 19 26 28

J. H. Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION —DE— SCHUYLER B. STEERS.

No 29,811—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR JACOB H. STERN, Encanteur, JEUDI, le 30 octobre 1902, à 11 heures A. M., au No 122 rue Chartres, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de vente dans l'affaire ci-dessus intitulée, signé le 26 septembre 1902, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé.

La portion et l'îlet de terre entier dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans compris dedans et borné par les rues Water, Nuns, Tchoupitoulas et Celeste et étant le tout de la propriété contenue dans les dits limites.

Conditions—Les acquéreurs devront payer $15 000.00 comptant, et la balance à des conditions de crédit en paiements annuels égaux en un, deux, trois et quatre ans, avec des billets représentant le prix du crédit portant 5 0/0 d'intérêt par an de leur date, payables annuellement et garantis par hypothèque, lien et privilège de vendeur.

Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 sept—28—oct 1 8 15 22 29 30

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Double Désirable,

1422-24 RUE AMÉLIA,

A l'encoignure de la rue Perrier,

Et trois lots à Hanson City,

A l'Encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Mardi, le 18 novembre 1902, A midi.

Succession de Zillah Bondeau.

No 66.560—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 16 octobre 1902, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'encan public, à l'heure et à l'endroit dans l'affaire ci-dessus, les propriétés foncières ci-après décrites:

VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Coliseum, anciennement [illegible], Amélia, Perrier et Peniston, désignés par les Nos Neuf et Dix [illegible] d'un plan fait par D. M. Brosnan, voyer de ville, daté le 25 avril 1896 et annexé [illegible] à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 11 mai 1896, lesdits lots mesurant chacun vingt cinq pieds, deux pouces, six et un tiers lignes de face à la rue Amélia sur une profondeur de cent huit pieds dix pouces, quatre lignes, entre lignes parallèles, le lot No Neuf formant l'encoignure des rues Amélia et Perrier.

PAROISSE JEFFERSON.

Trois (3) certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans Hanson City, paroisse Jefferson, dans l'îlet numéro trois (3) de la place Orleans, lequel est borné par le Louisiana Boulevard, une allée et la rue Amélia, désignés par les Nos vingt-cinq (25), vingt-six (26) et vingt-sept (27) sur un plan au dossier de ladite ville, déposé dans le bureau du recorder de la paroisse Jefferson et mesurant comme suit, à savoir: lesdits lots ont une façade de vingt-cinq pieds sur la place Coleman et s'étendent en arrière entre lignes parallèles cent trente-sept pieds (137) à une allée.

Etant la même propriété qui fut acquise par Mlle Zillah Bondeau par achat de la Hanson City Land Company Ltd., d'après un acte passé pardevant William E. Wright, notaire, dans et pour la Paroisse d'Orléans, le 16me jour de septembre 1896, ledit acte étant dûment enregistré dans le Bureau des Transferts de la Paroisse Jefferson dans le livre des transferts No 10, folio 243.

Conditions—1/3 ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance en 1 et 2 ans, à 6 0/0 d'intérêt de la date de l'adjudication, avec lien de vendeur et privilège, et toutes les clauses usuelles de sécurité et d'après la loi. Les acquéreurs devront assumer les taxes de 1902, payer pour les actes de vente pardevant W. R. Kerr, Esq., notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Propriétés Foncières et Placements, 306 rue Baronne.
18 oct—18 19 26—nov 2 9 16 18

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ELEGANTE

Maison à deux étages et à deux corps de logis.

Nos 1711 et 1713

Rue Bienville, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Succession d'Octave Gomes.

No 68,411—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—

Mercredi le 29 octobre 1902,

à midi, il sera vendu à

LEUR BUREAU ET BOURSE

No 303 RUE PERDIDO, près de la rue CARONDELET, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 25 septembre 1902, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les avenues Claiborne et Bienville et les rues Derbigny et Conti, mesurant 40 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à la rue Bienville, sur 100 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot étant à une distance de 65 pieds 5 pouces et 4 lignes de l'encoignure des Bienville et Claiborne. Ledit lot ou portion de terre étant désigné par C, sur un croquis de S. G. Del Isle, député voyer, lequel croquis est annexé à un acte pardevant O. W. Long, notaire en cette ville, le 23 juillet 1897.

Termes et conditions — La moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à un ou à un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, en billets portant sept pour cent (7 0/0) d'intérêt par an du jour de l'acte de vente jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de non aliénation, de vente sans estimation, de cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuites pour enforcer le paiement des billets, etc., l'acquéreur devra assurer les améliorations pour le montant des billets et transférer la police au porteur des billets, d'assumer en sus du prix de l'adjudication le paiement des taxes de 1902, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, et d'avoir droit aux loyers du jour où l'acte de vente se passera.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 sept—28—oct 5 12 19 26 29

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple dans le Troisième District.

No 1414 rue Espagne.

Entre les rues Villeré et Robertson.

Succession de Florent Blumers ou Blumeret.

No 67,978—Cour Civile de District—Division A.

PAR CURTIS & GALLAGHER, encanteurs, Bureau No 846 rue Commune—MARDI, le 18 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant en congé, daté et signé le 10 octobre 1902, et adressé à Peter Gallagher, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un cottage simple contenant quatre chambres, hangar, grande cour de côté et situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Espagne, Villeré et Robertson, et désigné par le No 21, sur un plan dressé par F. M. Tourné, architecte, daté le 7 août 1869 et déposé en l'étude de John G. Eustis, notaire en cette ville, comme plan No Un. Ledit lot mesure en mesure américaine trente et un pieds de face sur la rue Espagne par quatre vingt quinze pieds, onze pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902, ainsi que l'acte de vente, pardevant Robert Légier, Jr., aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 0/0 devant être fait au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER
Encanteurs, No 846 rue Commune.
1er oct—12 19 26—nov 2 9 16 18

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Double,

De Choix et Rémunérateur,

Nos 117 et 119 Rue Génois,

—ENTRE—

La rue Canal et l'avenue Cleveland, Quatre Chambres et Hangar de chaque Côté, Retiré de la Rue, Pavage Schillinger et de beaux (arbres) Lilas, sur la façade, donnant de l'ombre.

Succession de Mme Harriet E. Griffin.

No 68,556—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 4 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, daté et signé le 29 septembre 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Cleveland, Génois et Télémaque, et mesurant d'après un plan par John F. Braun et Cie, daté le 7 mai 1896, trente trois (33') pieds trois (3") pouces et trois et un tiers (3 1/3''') lignes de face à la rue Génois sur cent dix (110') pieds de profondeur.

Conditions — Un tiers ou plus comptant ou le tout comptant, la balance s'il y en a en un ou un et deux ans de crédit, portant 6 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente, les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

JAS A. BRENNAN, Encanteur.
5 oct—5 12 19 26—nov 2 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage Simple et Emplacement de Commerce.

(Maintenant occupé).

1501 Avenue St Roch, coin de la rue Nord Robertson.

Contenant 6 chambres, écurie et grande cour.

Succession de Mme Mary Kennedy.

No 67,607 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

IL SERA vendu à l'enchère publique, MARDI, le 28 octobre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Par JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 630 rue Gravier — En vertu de et conformément à un jugement rendu le 3 juin 1902 et signé le 9 juin 1902 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations, dans le Troisième District dans l'îlet No 644, borné par l'avenue St. Roch, les rues Robertson, Musique et Claiborne, ledit lot formant l'encoignure de l'avenue St. Roch et de la rue Robertson et mesurant vingt-six (26') pieds, sept (7") pouces et quatre et deux tiers (4 2/3''') lignes de face à l'avenue St. Roch par cent dix (110') pieds de profondeur et façade à la rue Robertson.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple contenant six chambres, chambre de bain, cour, hangar, écurie, grande citerne et cour, et maintenant occupé comme un emplacement de commerce.

Conditions—Une moitié ou plus ou tout comptant, la balance, s'il y en a, en un an, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur, 10 pour cent devant être déposé au moment de la vente.

28 sept—28—oct 5 12 19 26 28

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Liquidation.

JOLIE RESIDENCE MODERNE,

Avec les dernières améliorations,

No 5346 rue Chestnut.

JEUDI 13 NOVEMBRE 1902

PAR HARRY H. HODGSON, ENCANTEUR, BUREAU No 732 RUE COMMUNE.

JEUDI, le 13 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dossier No 66,159, dans l'affaire de Durcanteel et Disceellies, en liquidation, à l'enchère publique, il sera vendu—

Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 240 (autrefois No 25 sur un vieux plan de Rickerville) bornée par les rues Chestnut, Camp, Léontine et l'Avenue Peters, désignés par les Nos 15 et 16 sur un plan dudit îlet fait par G. H. Grandjean, député voyer de ville, le 14 mai 1892, annexé et faisant partie d'un acte de vente pardevant E. P. Upton, notaire, le 20 juin 1892. Lesdits lots sont contigus, le lot No 16 formant l'encoignure des rues Chestnut et Léontine et mesurant conjointement: le lot No 15, 32 pieds de face sur la rue Chestnut sur 117 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 16, 33 pieds, 4 pouces de face sur la rue Chestnut sur 117 pieds, 11 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 15, 116 pieds, 4 pouces et 6 lignes de profondeur et façade sur la rue Léontine et 43 pieds 1 pouce et 2 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en une très belle résidence moderne, en bois à deux étages, connue comme le No 5346 rue Chestnut, contenant 4 grandes chambres à coucher, salon, salle de réception, salle à manger, cuisine, office, deux belles chambres à bain, écurie à deux étages dans le fond; les vestibules et chambres étant admirablement tapissés, peints à fresque et décorés.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un et deux ans de crédit, avec 7 pour cent d'intérêt représentés par des billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer en plus de son enchère les taxes pour l'année 1902, et faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur quand adjugée.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

Dart & Kernan, avocats.
12 oct—12 19 26—nov 2 9 13

Succession de Mme Betty Graben.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 68,750—Division A—Attendu que Rév. Joseph C. Rieger a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Betty Graben, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour— THOMAS CONNELL, Greffier. W. E. M. Whitney, avocat. 16 oct—16 20 23

Succession de John C. Murray et Agnes Murray, femme décédée de Wm J. Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 66,546—Division C—Attendu que Mme Elizabeth Kennedy, veuve de John C. Murray a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John C. Murray, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. T. G. Moran, avocat. 14 oct—14 17 24

VENTES A L'ENCAN

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en Partage.

Propriétés des Troisième, Quatrième et Sixième Districts.

Placeurs et chercheurs de Demeures.

Dans l'affaire de la succession de Frederick Kuntz et Mme Elizabeth Kompke, sa femme consolidée.

No 67,434—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI, le 30 octobre 1902, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, premièrement en vertu d'un jugement rendu et signé le 5 septembre 1902; deuxièmement, par une assemblée de famille le 12 septembre 1902; troisièmement, en vertu d'un ordre de cour daté le 22 septembre 1902, par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

PROPRIÉTÉS FONCIERES.

Premièrement — Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connue par le No municipal 722 avenue Washington et les dépendances y appartenant, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Annonciation, [anciennement Jersey], Chippewa et Sixième, mesurant vingt-cinq (25) pieds de face à l'avenue Washington sur une profondeur entre lignes parallèles de deux cents (200) pieds. Ladite portion de terre est la moitié la plus près de la rue Annonciation du lot désigné par le No 20 sur un plan de C. A. Hedin, architecte, le 23 mai 1890, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 171; ledit lot vingt mesurant cinquante pieds de face à l'avenue Washington sur une profondeur entre lignes parallèles de deux cents pieds.

Deuxièmement—Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme le No six de l'îlet No 287, compris entre les rues Sud Remparts [anciennement St Denis], Première, Deuxième et St Patrick, sur un plan dressé par A. G. Blanchard. Ledit lot mesurant, en mesure américaine, trente et un (31) pieds six (6) lignes de face à la rue Sud Rampart (anciennement St Denis) sur cent dix (110) pieds de profondeur.

Troisièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Sud Remparts (anciennement St. Denis), Première, Deuxième et St. Patrick, désigné par le No sept sur un plan par A. G. Blanchard, député-voyer, daté le 29me jour de mai 1833 et déposé en l'étude de W. H. Peters, ancien notaire en cette ville.

Ledit lot mesurant, en mesure américaine, vingt six [26] pieds cinq [5] lignes de face à la rue Sud Rempart [autrefois St-Denis] sur cent dix [110] pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Quatrièmement—Quatre lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos quatorze, quinze, seize et dix sept de l'îlet No 37 borné par les rues Wall, Général Hood [autrefois Oliver], Audubon, (autrefois Chestnut) et Broadway, d'après un plan de B. Buisson, voyer, daté le 15 avril 1846, et déposé en l'étude de W. Y. Lewis, alors un notaire en cette ville. Les lots Nos Quatorze et Quinze mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Wall, par cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles, et les lots Nos Seize et Dix-sept, mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Broadway, par cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout en mesure anglaise; le lot No Seize formant l'encoignure des rues Broadway et Wall.

Cinquièmement—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située, étant et se trouvant dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue St Bernard, les rues Lapeyrouse et Derbigny, mesurant cent cinquante (150) pieds dix pouces sept lignes de face à l'avenue St Bernard quatre vingt seize [96] pieds, neuf [9] pouces et cinq [5] lignes de face à la rue Derbigny, quatre vingt quatorze [94] pieds neuf [9] pouces et six [6] lignes de face à la rue Lapeyrouse et cinquante cinq [55] pieds, six pouces sur la ligne vers la rue Claiborne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la portion de crédit s'il y en a, devant être en termes de un ou de un et deux ans, la dite portion de crédit devant être représentée par le billet ou les billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, payable en un an ou un et deux ans respectivement, au taux de sept pour cent par an de leur date jusqu'au paiement, ces lesdits billets devant être garantis dans leurs paiements par lien de vendeur ou privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; que tous les actes de vente doivent contenir la clause de non alienando et dans le cas d'un procès pour forcer le paiement desdits billets la clause accordant dix pour cent honoraires d'avocat, et devant contenir toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1902 et les timbres du R. I. devant être assumés par l'acquéreur; un plus de leurs enchères, faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant C. G. Robentisch, chambre 312 Bâtisse Hennen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. B. Fisher, Dart & Kernan, avocats.
27 sept—27 28—oct 5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION,

Placeurs et Spéculateurs et Chercheurs de Domiciles.

Dans l'affaire de la succession de Barbara Storis.

No 67,925—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 6 novembre 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 15 septembre 1902, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère [illegible] la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre [illegible] et améliorations qui s'y trouvent [illegible] sixième district de cette ville, dans l'îlet No 32 de Hurstville, borné par l'avenue Nashville, les rue Camp, Chestnut et Eléonore, mesurant soixante pieds de face à la rue Eléonore sur cent vingt pieds de profondeur et façade sur la rue Camp, entre lignes parallèles, desquelles dites rues elle forme l'encoignure; la dite portion de terre étant formée de portions de façade des lots désignés par les Nos 1 et 2, 3 et 4, sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 19 décembre 1869 et déposé en l'étude de O. B. Bartier, ancien notaire, étant la même propriété acquise par la défunte Mme Barbara Storis par vente de Louis Payne, par acte passé pardevant Ernest Commagère, notaire le 22 juin 1896, et enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 159, folio 513.

Conditions—La moitié ou plus comptant; la balance dans un an à 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication [illegible] devant assumer toutes les taxes de 1902 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant G. G. Kronenberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Jos. B. Derbès, pour l'exécuteur.
5 oct 5 12 19 26—nov 2 6

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

1716 AVENUE CLEVELAND

Succession de Francis T. Kiernan, Sr.

No 66,566—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 126 rue Carondelet—JEUDI, le 13 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 8 octobre 1902 de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le joli cottage simple en bois No 1716 avenue Cleveland, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Cleveland, les rues Claiborne, Derbigny et Palmyre, retiré du trottoir, ayant une jolie barrière en fer sur le devant, contenant des galeries, cour sur le devant et le côté, 7 chambres, chambre de bain, etc.

Le lot de terre est désigné par la lettre C, sur un croquis fait par L. H. Pilié, voyer, le 3 mars 1884, et mesurant 25 pieds 2 lignes de face à l'avenue Cleveland sur 105 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le voisinage est tranquille et respectable, et à une courte distance du centre des affaires, à un îlet de la rue du Canal et près d'églises, de marchés et d'écoles. Un placement de mérite et une aussi jolie résidence que l'on puisse désirer, se loue à raison de $216 par an.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant payer les taxes de la date de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. B. Rosser, Jr, avocat.
12 oct—12 19 26—nov 2 9 13

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété No 1423 rue St Claude,

Troisième District.

Succession de Marie Sanite Janvier.

No 67,967.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR AUGUSTE HUARD, Encanteur—Bureau No 121 rue Carondelet—MERCREDI, le 5 novembre 1902, à midi, pour payer les dettes de la succession, il sera vendu à l'enchère publique, à la Salle d'Encan de Spear and Escoffier's Exchange, 303 rue Perdido, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Frederick D. King, juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, maintenant absent en congé daté Nouvelle Orléans, le premier octobre 1902, rendu dans l'affaire de la succession ci-dessus intitulée et numérotée, et pour le compte de ladite succession, la propriété foncière ci-après décrite, savoir: La susdite propriété No 1423 rue St Claude, en cette ville, plus amplement décrite comme: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent, droits, servitudes, privilèges et autres avantages y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris par ladite rue St Claude, et les rues Marais, Esplanade et Kerlerec, désigné par la lettre A, et mesurant, au pied américain à savoir: Ledit lot de terre commence à une distance de 95 pieds 11 pouces et 4 lignes de l'angle de l'intersection des rues St Claude et Kerlerec, a 24 pieds 11 pouces et 1 ligne de face à la rue St Claude sur une profondeur sur son côté le plus rapproché de et parallèle à la rue Kerlerec de 117 pieds 3 pouces et 6 lignes, de là sur une ligne parallèle à la rue St Claude, et courant vers la rue Esplanade 17 pieds 11 pouces et 4 lignes, de là sur une ligne parallèle à la rue Kerlerec, et courant vers la rue Marais, une plus grande profondeur de 10 pieds 8 pouces, de là, sur un autre côté parallèle à la rue St Claude et courant vers la rue Esplanade 6 pieds 11 pouces et 5 lignes, et une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes du côté le plus rapproché de la rue Esplanade.

Aux termes et conditions suivantes, à savoir: Un tiers ou plus comptant, et la balance en un crédit d'un, ou d'un et deux ans, en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec huit pour cent (8 0/0) d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, et toutes autres clauses de garantie dans les actes de vente. L'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes dues, payables ou exigibles en l'année 1902, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et tenu de déposer avec l'Encanteur dix pour cent (10 0/0) de son enchère au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Michel V. Dejan, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

AUG. HUARD,
Encanteur Indépendant.
G. V. Soniat, avocat.
5 oct—5 12 19 26—nov 2 5

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Cottage pour Placement,

No 216 rue Johnson, entre les rues Gasquet (maintenant avenue Cleveland) et Prieur,

Dans la succession de John Monroe et Johanna Conners, sa femme en premier mariage.

No 68,042—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR FITZPATRICK & LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, encanteur—Bureau 824 rue Commune—JEUDI, le 6 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'honorable Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, rendu et signé en cour ouverte le 3 octobre 1902, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Johnson, Gasquet et Prieur, désigné comme lot No 17 dans l'îlet No 36, sur un certain plan dressé par C. A. Hedin, architecte, daté le 19 mars 1883, et déposé en l'étude de Théodore G. Stark, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Johnson et ayant une profondeur de cent quarante-huit pieds, dix pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple [illegible]

Conditions—Un tiers [illegible] l'option de l'acquéreur [illegible] l'année présente au-dessus et en plus du prix d'achat et devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Francis D Charbonnet, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Frank S. Dreifs et Lieven De Porter, avocats.
5 oct—5 12 19 26—nov 2 5 6

Succession de W. A. Moore

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 66,268—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons, s'il en est, pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Elizabeth S. Moore, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—Robert J. Maloney, avocats. 15 oct—15 19 24

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

OCCASION EXTRAORDINAIRE

—POUR UN—

PLACEMENT DE CHOIX ET REMUNERATEUR,

Ce Proéminent point historique.

AU COIN DES RUES

CAMP ET NATCHEZ,

Comprenant l'Edifice Double à Quatre Etages, en Briques, de Valeur, Central et Attrayant (Occupant deux lots de terre),

Nos 400, 402 et 404 Rue du CAMP, et 534, 536, 538 Rue NATCHEZ.

—SITUÉ DANS—

Le Cœur du Centre Commercial,

A proximité de toutes les principales Banques et Compagnies d'Assurances, du proéminent Commerce en gros et détail, des Bourses, Journaux, et Bâtisses de Bureaux, sur la rue principale, et à seulement un îlet du site populaire, le plus approprié et probablement de la nouvelle

Bâtisse de la Poste

—AUSSI—

Le Joli et Attrayant Cottage-Résidence Simple,

No 804 Ave Napoléon,

—ENTRE—

Les Rues Constance et Magazine.

SUCCESSION DE P. H. SKIDMORE.

No 67,379—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau 725 rue Commune—MARDI, le 28 octobre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, maintenant absent en congé, il sera vendu à l'enchère publique, dans l'affaire et pour le compte de la succession de P. H. Skidmore, les propriétés ci-après:

1° Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Natchez, Magazine et Poydras, désignés comme lots A et B, sur un plan fait par J. A. Dettel, Jr, daté le 28me jour de février 1890, et mesurant chacun vingt six pieds de face à la rue Camp, par quatre vingt quatre pieds quatre pouces de profondeur.

Les améliorations comprennent la grande bâtisse double en briques à quatre étages désignée par les numéros municipaux 400, 402 et 404 rue du Camp et 534, 536 et 538 rue Natchez, splendidement située dans la section commerciale dans une des principales rues entourée par toutes les premières institutions commerciales. Cette propriété de valeur avec quelques améliorations modernes avec peu d'argent sous une administration intelligente rapporterait de magnifiques revenus augmentant continuellement.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Magazine et Constance, et mesurant trente et un pieds six pouces de face à l'avenue Napoléon, trente pieds neuf pouces dans le fond sur cinquante pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent le joli et commode cottage résidence connu comme No 804 avenue Napoléon, contenant vestibule, salon, chambres à coucher, chambre à bain avec cabinet à l'anglaise etc. Grande salle à manger et cuisine, [illegible] dans le fond, 2 citernes, etc. Construit, retiré de la rue, cour pavée avec [pavage Schillinger] et la devanture ornée par une belle barrière en fer, jolie section, voisinage agréable et convenable comme résidence et placement.

Conditions de la vente—Pour la première propriété décrite un quart ou plus comptant et la balance s'il y en a payable en un, deux et trois ans en paiements égaux, devant être représentés par billets garantis par lien de vendeur et hypothèque et toutes les clauses usuelles de sécurité portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement.

Pour la deuxième propriété décrite sur (l'avenue Napoléon), un tiers ou plus comptant et la balance en paiements de un et deux ans, représentés par des billets garantis par lien de vendeur et hypothèque et toutes les clauses usuelles de sécurité, portant 7 0/0 d'intérêt de la date jusqu'au paiement. Acte de vente et les timbres du revenu des E. U. aux frais des acquéreurs, pardevant Fred. Deibel, notaire. Un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat requis au moment de l'adjudication.

Lloyd Posey, avocat.
27 sept—27 28—oct 5 12 19 26 28

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne Propriété Foncière du Troisième District.

Le Cottage Double 3510-12 rue Dauphine.

Et la résidence simple à deux étages 6514 rue Dauphine.

A l'Encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne,

Mardi, 28 octobre 1902, à midi.

Succession de Mme Louise Roth, femme de William Larter.

No 68,460 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division B.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B", ledit ordre rendu le 24 septembre 1902, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à l'heure et à l'endroit ci-dessus indiqués, dans l'affaire ci-dessus décrite, la propriété ci-après comme suit:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Royale, Elmire et Congrès, se trouvant à une distance de 62' 10" de l'encoignure des rues Elmire et Dauphine, et mesurant 57' 3" de face à la rue Dauphine, sur 60' de profondeur, formant le tout du lot C, d'après le plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 11 mars 1898, et le tout du lot A d'après le plan dudit voyer, daté le 15 octobre 1895.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a, en un crédit d'un ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur payable en un billet ou billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur ladite propriété avec la sécurité usuelle d'assurance et la clause pénale usuelle de 5 pour cent honoraires d'avocat. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1902, payer pour l'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Placeur de Propriétés Foncières,
306 rue Baronne.

F. D. Charbonnet, notaire.
Sambola & Ducros, avocats.
27 sept—27 28—oct 5 12 19 26 28